
N° 95-0069 - Déplacements et voirie - Fontaines sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 18, rue du Stade et appartenant aux époux Drevon - Département de l'action foncière -

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 septembre 1995, par lequel monsieur le président :

A. Expose ce qui suit :

Je vous sou mets le dossier concernant l'acquisition, par la Communauté urbaine, d'une parcelle de terrain située 18, rue du Stade à Fontaines sur Saône et appartenant aux époux Drevon.

Cette parcelle, d'une superficie d'environ 21 mètres carrés, est nécessaire à la réalisation d'un trottoir pour la sécurité des piétons et notamment celle des enfants des écoles se rendant aux installations sportives de la rue du Stade.

Aux termes du compromis qui vous est présenté, les époux Drevon céderaient gratuitement ce bien ;

B. Propose d'approuver ce document et de l'autoriser à signer l'acte authentique à intervenir ;

Vu ledit document ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve le document sus-visé.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'acte authentique à intervenir.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,